

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU : 02/08/2025

Le Samedi 2 Août 2025 à 18h, les membres du bureau de l'association **Mezzo-Forte** se sont réunis en assemblée générale ordinaire au local de Mezzo-Forte, 4 rue des Remparts à Saint-Marcellin.

Etaient présents :

RADLO Valentin (Président, Trésorier)
HAVILAND Olivia (Présidente, Secrétaire)
DESCHAMPS Sylvain (en charge de la comptabilité)

L'assemblée générale désigne **RADLO Valentin** en qualité de président de séance et **HAVILAND Olivia** en qualité de secrétaire de séance.

Puis il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président
- Présentation du rapport financier par M. RADLO
- Approbation des comptes de l'exercice financier clos au 30 Juin 2025
- Approbation sur les futurs recrutements de professeurs
- Bilan d'activités

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chers membres, chers élèves, chers partenaires,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport moral pour l'année écoulée 2024-2025, marquée par des succès remarquables et des défis que nous avons su surmonter ensemble.

Évolution des effectifs :

Tout d'abord, je tiens à souligner une progression significative de notre centre. En effet, nous avons accueilli 102 élèves cette année, contre 70 l'année précédente. Cette augmentation témoigne de la qualité de nos formations et de l'engagement de notre équipe pédagogique. Elle reflète également l'attrait croissant de notre centre pour de nouveaux talents désireux de développer leurs compétences artistiques. Pour sa première année d'existence la chorale de Mezzo-Forte, composée d'une quinzaine de choriste, a donné deux concerts dont l'un en collaboration avec l'orchestre des élèves. Une belle réussite pour ce partenariat qui ne manquera pas de se reproduire durant les années à venir.

Renforcement de l'équipe pédagogique :

Pour accompagner cette dynamique et continuer à offrir un enseignement de qualité, nous avons décidé de recruter deux nouveaux professeurs pour l'année à venir. Un professeur de théâtre, un professeur de saxophone/clarinette/piano/Musiques Actuelles rejoindront notre équipe. Leur arrivée permettra d'élargir notre offre de formation et de répondre aux attentes de nos élèves en quête de diversité et d'excellence artistique. Mezzo-Forte offrira également des cours de batteries à la rentrée

Événements artistiques :

L'année a également été rythmée par de nombreux événements (concert, stage, spectacle...) qui ont mis en lumière les talents de notre territoire.

Parmi ces événements, je ne peux passer sous silence la deuxième édition du festival "InterMezzo" en août 2024. Ce fut un moment fort de notre année, qui s'est déroulé de manière merveilleuse, avec une participation enthousiaste tant des artistes que du public. Ce festival est devenu un rendez-vous incontournable, et nous envisageons déjà les éditions futures avec beaucoup d'optimisme.

Également, nous pouvons citer les **différentes collaborations** que nous avons eu cette année avec la **commune de Saint-Marcellin** (Concours de Soupe au marché de noël, participation à l'évènement « Inspiration Urbaine », participation à l'inauguration de la place Jean-Vinay), avec **l'intercommunalité** (remplacement à l'école de musique intercommunale, spectacle à la médiathèque de Chatte, soutien logistique pour un projet d'enregistrement pour la médiathèque de St Romans), et avec **d'autres associations et structure saint-marcellinoise** (animation à la fête du vélo, concert de soutien à cœur du commerce, concert à l'EPHAD de Saint-Marcellin).

Difficultés et perspectives :

Cependant, tout n'a pas été simple. Nous n'avons malheureusement **pas obtenu les subventions** que nous espérions pour cette année. Cette situation représente un défi financier que nous avons dû gérer en demandant toujours plus de bénévolat à nos deux principaux professeurs de musique (80% du temps de travail bénévole) et les locaux que nous utilisons aujourd'hui nous sont prêtés gracieusement (La mairie de Saint-Marcellin refusant de nous accorder l'accès au Palais de la Musique). Sans tout cela, nous ne pourrions malheureusement pas continuer notre activité. Cependant, nous restons optimistes pour l'année à venir et continuons à travailler activement pour obtenir les soutiens nécessaires au bon fonctionnement de notre centre.

Dans cet esprit, nous avons pris la décision de ne pas augmenter les prix de nos formations pour la nouvelle année. Nous sommes conscients des contraintes économiques que beaucoup d'entre vous peuvent rencontrer, et notre objectif reste de rendre l'art accessible au plus grand nombre. Toutefois, nous avons ajusté nos critères pour les réductions afin de se conformer aux autres écoles de musique notamment en ce qui concerne la grille du Quotient Familial.

Conclusion :

En conclusion, je souhaite remercier chaleureusement chacun d'entre vous – élèves, parents, professeurs, partenaires – pour votre engagement et votre soutien tout au long de cette année. Grâce à vous, notre centre continue de grandir et de rayonner. Ensemble, nous construirons une année 2025-2026 encore plus belle, placée sous le signe de la créativité, de l'excellence et du partage artistique.

Merci à tous pour votre confiance.

Bien à vous,

RADLO Valentin

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat :

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice.

Il est à noter que nous ne considérons dans ce rapport que les subventions et soutiens financiers dues pour l'exercice du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Juin 2025.

Réserve financière antérieur : 7114,93 €

Produits d'exploitation : **31 820,25 €**

Les produits d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

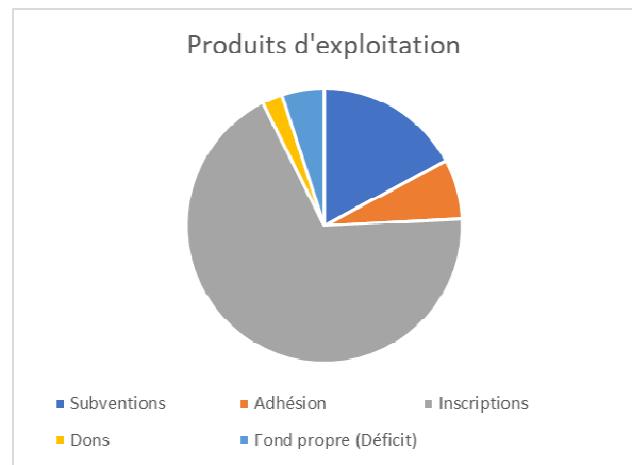
- Subventions (5475 €)
 - 1575 € Mairie de Saint Marcellin
 - 1500 € Saint Marcellin Vercors Isère
 - 1000 € FDVA (Région)
 - 1000 € Mairie de Saint Marcellin (InterMezzo 2024)
 - 400 € Département (InterMezzo 2024)
- Adhésions (2220 €)
- Inscriptions (21 778 €)
- Dons 763 €
 - 410 €- Evènements
 - 353 €- InterMezzo 2024
- Fond propre (Déficit) 1584,25 €

Charges d'exploitation : **31 820,25 €**

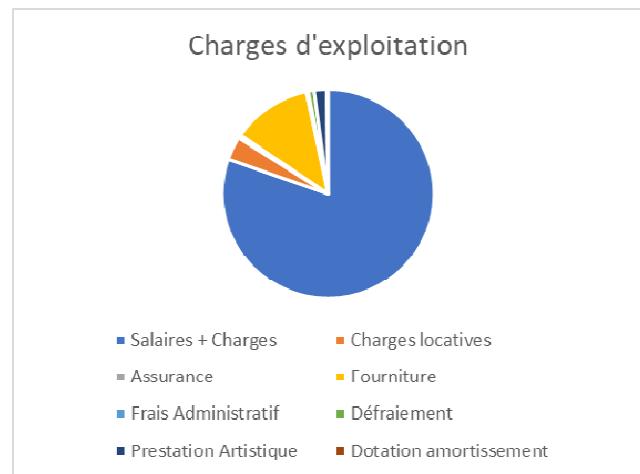
Ces charges sont constituées des éléments suivants :

- Les salaires, charges sociales et frais (7 salariés à temps partiel) (25 581,74 €)
- Charges locatives (eau + électricité) (1155,11 €)
- Assurance (160,46 €)
- Fourniture (3873,46 €)
- Frais administratif (92,66 €)
- Défraiement (283 €)
- Prestataire Artistique (600 €)
- Dotation amortissement (73,82 €)

Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2024-2025 :



Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2024-2025 :



Les locaux du 4 Passage du Palais et du 4 rue des Remparts de Mezzo-Forte sont prêtés gracieusement pour un montant annuel estimé à 18 000 €.

Bénévolat pour l'année scolaire 2024-2025 :

Le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à 22 725 € équivalent à 1515 heures de travail bénévole.

Le rapport financier prévisionnel (1^{er} Juillet 2025 au 30 Juin 2026) :

FONCTIONNEMENT			
Charges		Produits	
Salaires	50 000 euros	Subventions	25 000 euros (Commune) 15 000 euros (Intercommunalité) 10 000 (département) 5 000 (Région FDVA)
Charges Sociales	10 000 euros	Adhésions	3 000 euros
Prestations	4 000 euros	Prestations	30 000 euros
Charges Administratives	500 euros	Évènements	1 600 euros
Charges locatives	20 000 euros		
Assurance	100 euros		
Frais divers	5 000 euros		
TOTAL DES CHARGES	89 600 euros	TOTAL DES PRODUITS	89 600 euros
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Personnel bénévole	4 000 euros	Bénévolat	4 000 euros
TOTAL	4 000 euros	TOTAL	4 000 euros

ACTION (Festival InterMezzo)			
Charges		Produits	
Prestations	6 000 euros	Subventions	4 000 euros (Commune) 1 500 euros (Intercommunalité) 1 500 euros (Département)
Salaires	1 200 euros	Mécénat	300 euros
Charges Sociales	300 euros	Prestations	2 000 euros
Achat fournitures	1 000 euros	Produits annexes	1 200 euros
Divers	2 000 euros		
TOTAL DES CHARGES	10 500 euros	TOTAL DES PRODUITS	10 500 euros
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mise à disposition gratuite de biens et services	Local prêté (1 000 euros)	Dons en nature	Local prêté (1 000 euros)
Personnel bénévole	2 500 euros	Bénévolat	2 500 euros
TOTAL	3 500 euros	TOTAL	3 500 euros

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE FINANCIER CLOS AU 30 JUIN 2025

L’assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier portant sur l’exercice clos le 30 juin 2025 approuve les comptes de l’exercice.

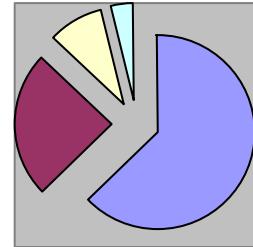
En conséquence elle donne quitus à M. DESCHAMPS pour sa gestion lors du dit exercice.

Le président met aux voix la délibération :

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

BILAN D'ACTIVITES

Effectif total 102 élèves

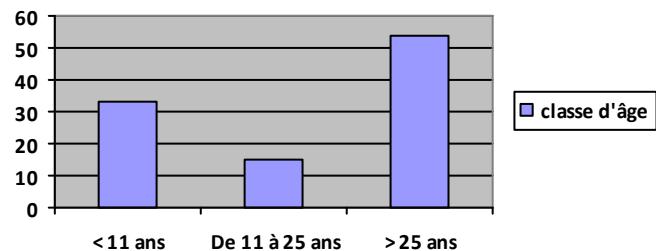


- Musique
- Dessin
- Théâtre
- Cinéma

Proportion des inscriptions par disciplines :

(NB : Certains élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines)

Proportion des inscriptions par âges :



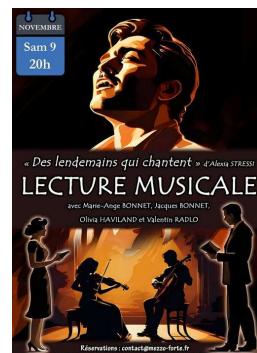
Temps forts 2024-2025 :



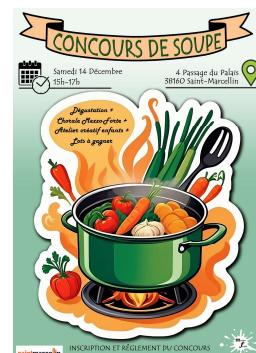
Festival InterMezzo 2024



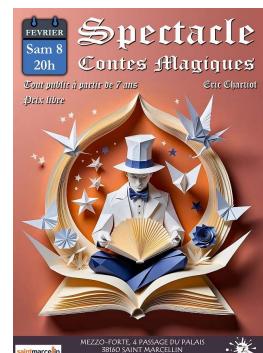
Soirée Halloween



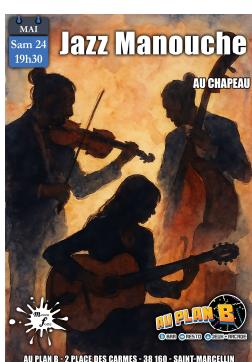
Lecture Musicale



Concours de Soupe + Chorale



Spectacle de Magie



Concert de Jazz

Inspiration Urbaine +
Inauguration Jean Vinay



Stage de Dessin



Concert - Fête du Vélo



Spectacle de Magie



Concert de fin d'année



Mezzo-Forte 2024-2025



FIN DE SEANCE

Par conséquent, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'ensemble du bureau.

Fait en deux exemplaires (dont un exemplaire consultable sur demande au secrétariat de Mezzo-Forte),

À Saint-Marcellin, Le 02/08/2025

SIGNATURE DU BUREAU